



Direction de l'instruction publique et de la culture
Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle

Modifié le 16.03.2023
Version V.01
Statut abgenommen
Classification externe
Auteur-e Jasmina El Mohib
Numéro de document 1200717

Rapport annuel 2022

Service des solutions transitoires



Les solutions transitoires en 2022

Avec le début de la guerre en Ukraine en février 2022 et l'arrivée de personnes fuyant leur pays, le Service des solutions transitoires et les écoles professionnelles ont dû créer une offre de formation adaptée en très peu de temps. Sur la base du statut de séjour et des besoins des réfugiées et réfugiés, des solutions transitoires axées sur l'apprentissage de la langue régionale¹ ont été mises sur pied. Les premières classes ont été ouvertes fin mars et l'offre a été élargie à 15 classes au total jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'arrivée en fin de scolarité obligatoire de nombreux jeunes a donné lieu à beaucoup de nouvelles inscriptions après les vacances d'été. Ainsi, au début de l'année scolaire 2022-2023, plus de 300 élèves étaient répartis dans 29 classes au total.

La rentrée 2022 marquait l'introduction du nouveau plan d'études cadre pour le préapprentissage. Le lancement s'est généralement bien passé. Les résultats des premières expériences faites avec le nouveau plan d'études seront récoltés à la fin de l'année scolaire pour être évalués. Le programme pilote de la Confédération « Préapprentissage d'intégration » (PAI) prend fin à l'été 2024. En raison des résultats particulièrement prometteurs et sur la base de la [motion 21.3964](#), la Confédération a décidé de pérenniser le programme (à partir de l'été 2024). Le canton de Berne a exprimé son intérêt pour continuer à participer au projet et a lancé les travaux correspondants.

Les premiers retours concernant le projet pilote APP plus², qui s'adresse aux personnes nécessitant un soutien supplémentaire et met l'accent sur le développement de la personnalité, sont très positifs. Ces classes sont désormais proposées dans toutes les régions du canton.

La planification annuelle pour l'année scolaire 2023-2024 s'annonce une fois de plus difficile. Les solutions transitoires ont pour tâche de s'adapter avec flexibilité aux besoins en évolution des élèves. Elles ont fait leurs preuves dans ce domaine. Toutefois, l'incertitude de l'avenir des réfugiées et réfugiés ukrainiens et la planification en continue qui en découle constituent des défis de taille pour les prestataires de la formation. En raison de la forte croissance du nombre de requérants d'asile mineurs non accompagnés issus de différents pays depuis 2022, le nombre de places notamment en année scolaire de préparation professionnelle Pratique et intégration (API) a été fortement augmenté pour l'année scolaire à venir. Accompagner ces jeunes jusqu'à l'obtention d'un diplôme de la formation professionnelle ou d'une formation en école moyenne demandera d'importants efforts de la part de la société et des entreprises en raison de leur nombre croissant, de leurs destins et de l'hétérogénéité de leurs compétences.

Je tiens à remercier vivement les personnes impliquées pour leur grande flexibilité et leur engagement de tous les instants.

Le rapport annuel 2022 est illustré avec des photos prises dans le cadre des solutions transitoires.

Stefan Furrer, inspecteur des écoles professionnelles et responsable du Service des solutions transitoires à l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne

Solutions transitoires axées sur les langues pour les personnes ayant fui l'Ukraine

De bonnes connaissances dans la langue locale sont essentielles à la fois pour l'intégration dans le système de formation du degré secondaire II suisse mais aussi pour envisager une activité

professionnelle. Maîtriser le français ou l'allemand, quel que soit le statut de séjour, peut être considéré comme un capital de formation. C'est pourquoi l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne a mis au point, pour les aux personnes ayant fui l'Ukraine, un modèle s'appuyant sur trois piliers :

¹ Cours de langues sur des demi-journées dans les écoles professionnelles

² Cf. Rapport annuel 2021

- solutions transitoires de demi-journées axées sur la langue dans les écoles professionnelles pour les personnes âgées de 15 à 25 ans (statut S : admission aux écoles moyennes et à la formation professionnelle)
- en parallèle ou ultérieurement, fréquentation (partielle) d'un établissement à plein temps du degré secondaire II ou de la formation professionnelle
- cours de langue intensifs pour les jeunes adultes de 25 ans et plus (cours de français pour les adultes en provenance d'Ukraine)

Les solutions transitoires axées sur l'apprentissage des langues permettent de structurer la

journée des personnes et de donner lieu à des échanges importants avec d'autres participantes et participants du même âge.

Les premières classes ont été ouvertes dès fin mars 2022 et des classes supplémentaires ont suivi rapidement dans toutes les régions du canton. Les personnes peuvent encore y participer à tout moment. Après la phase d'inscription principale, avant les vacances d'été 2022, l'année scolaire a débuté avec 29 classes de solutions transitoires axées sur les langues.

Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) fournit aux cantons une contribution pour les aider à financer les cours linguistiques pour les personnes titulaires du statut S.

Premières expériences avec le concept élargi APP plus

Depuis l'année scolaire 2022-2023, toutes les régions proposent des classes pilotes du programme élargi APP plus. Ceci se distingue notamment par des objectifs différents à atteindre dans l'entreprise. Les stages n'ont pas comme but primaire de permettre à la ou au jeune de trouver le métier qui lui correspond, mais de prendre conscience de sa capacité à travailler (auto-efficacité) et de renforcer sa personnalité. La variante s'adresse aux jeunes qui ne sont pas encore prêts pour faire des stages ou à qui l'alternance fréquente entre école et entreprise pose problème, ce qui entraîne chez eux des difficultés importantes lors du passage au degré secondaire II. Les premières expériences montrent que le concept élargi est très bien accueilli par le groupe cible. Ainsi, les adolescentes, adolescents et jeunes adultes ressentent moins de pression et ont (de nouveau) plaisir à aller à l'école. Ils indiquent apprendre des choses importantes qui leur sont utiles au quotidien et qui leur donnent confiance en eux. En outre, ils apprécient particulièrement qu'aucune grille horaire par branche ne soit utilisée et que la prise en charge et le soutien individuels occupent une grande place. En termes de contenu, les sujets en relation avec la santé, l'auto-efficacité et la construction de son propre avenir sont au premier plan.

Évaluation du préapprentissage d'intégration, cohorte 4 année scolaire 2021-2022

L'équipe de recherche de la Haute école pédagogique germanophone de Berne (PHBern) a évalué le programme Préapprentissage d'intégration pour l'année scolaire 2021-2022. Les retours concernant l'environnement de l'entreprise et de l'école sont très positifs dans le canton de Berne. Les participantes et participants sont majoritairement satisfaits de l'apprentissage tant à l'école qu'en entreprise et abordent l'avenir avec optimisme.

C'est principalement dans le domaine privé que des progrès sont à faire : 23 % des personnes interrogées ont indiqué n'avoir personne qui les aide lorsqu'elles ont besoin de soutien dans leur vie privée. 23 % des adolescentes, adolescents et jeunes adultes déclarent par ailleurs qu'ils ne peuvent pas apprendre au calme dans leur logement. Le Service des solutions transitoires clarifiera avec les écoles professionnelles comment améliorer la situation des élèves.

Comme l'année passée, le taux de réussite enregistré dans le canton de Berne est largement supérieur à la moyenne nationale.

Entretien avec un coach



Situation d'apprentissage

Pérennisation du préapprentissage d'intégration (PAI)

Avec le nouveau modèle de préapprentissage, le canton de Berne reste un partenaire du programme pilote Préapprentissage d'intégration (PAI) de la Confédération. La procédure d'inscription (signature d'un contrat de préapprentissage) se déroule comme pour toutes les autres conclusions de contrats de préapprentissage. Tous les élèves d'un préapprentissage suivent un enseignement adapté à leurs besoins individuels dans des classes communes.

Le programme pilote PAI prend fin à l'été 2024. Au vu des résultats particulièrement prometteurs et sur la base de la [motion 21.3964](#), qui a été

adoptée par le Parlement lors de la session d'hiver 2021, le programme sera toutefois pérennisé à partir de l'été 2024. Le canton de Berne a exprimé son intérêt et a déjà lancé les travaux relatifs au projet.

Assurance-qualité des solutions transitoires

À la fin de chaque année scolaire, le Service des solutions transitoires examine pour quelles solutions de raccordement les élèves optent à l'issue de la solution transitoire. Cette analyse vient compléter l'enquête sur les élèves libérables qui est réalisée par les centres d'orientation professionnelle (centres OP) auprès des élèves en fin de scolarité obligatoire. Les résultats servent à évaluer les effets des solutions transitoires.

L'enquête SCHAU 2021-2022 a été menée auprès de 2271 élèves (407 en préapprentissage, 1222 en année scolaire de préparation professionnelle, 455 en semestre de motivation).

Dans le domaine du préapprentissage, le taux de passage direct à une formation certifiée s'élève à 80 % (préapprentissage standard 84 %, préapprentissage d'intégration 74 %, préapprentissage 25Plus 61 %), soit une amélioration de 5 %³ par rapport à l'année précédente.

³ Points de pourcentage

Par rapport à l'année précédente, l'entrée dans la formation a particulièrement mieux réussi cette année aux élèves arrivés tardivement en Suisse : au total, 49 % des élèves d'API 2 et 48 % des élèves de l'offre API 2-E, qui s'adresse aux adultes, ont pu entamer une formation professionnelle initiale ou une formation dans une école subséquente du degré secondaire II, soit une augmentation de 15 %P (API 2) et 13 %P (API 2-E). En outre, 10 % des élèves d'API 1 ont également trouvé une solution de raccordement bien que, en général, ils fréquentent une API 2 à l'issue de l'API 1. Il est aussi réjouissant de constater que le taux de réussite en APP Plus, qui s'adresse à des adolescentes, adolescents et jeunes adultes ayant un besoin de soutien renforcé, a augmenté de 8 %P pour atteindre 70 % au total.

Préapprentissage : 80 %, année préc. 75 %
APP : 68 %, année précédente 64 %
SEMO : 64 %, année précédente 68 %



Vivre sa créativité dans le cadre du semestre de motivation à Bienne

Planification de l'année scolaire 2023-2024

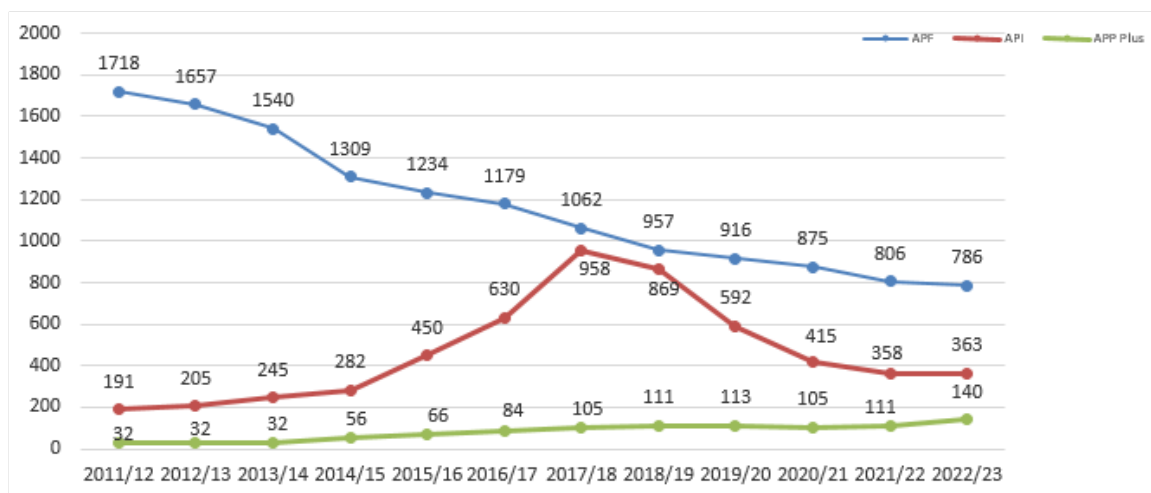
La planification des classes 2023-2024 s'appuie sur l'évolution des solutions transitoires au cours des dernières années⁴ ainsi que sur des pronostics des services d'orientation et d'autres institutions (en particulier dans le cadre de l'immigration).

La baisse du nombre d'élèves de préapprentissage a des répercussions sur la réduction des leçons par rapport à l'année précédente. Le flux important de personnes en quête de protection exige un renforcement considérable des années scolaires de préparation professionnelle Pratique et formation générale et Intégration. Par ailleurs, depuis de nombreuses années, on constate une augmentation importante des jeunes qui connaissent des problèmes multiples. C'est pourquoi des classes supplémentaires sont ouvertes aussi en APP Plus. La haute fluctuation du nombre d'élèves des solutions transitoires constitue toujours un défi pour les directions d'école et les enseignantes et enseignants.

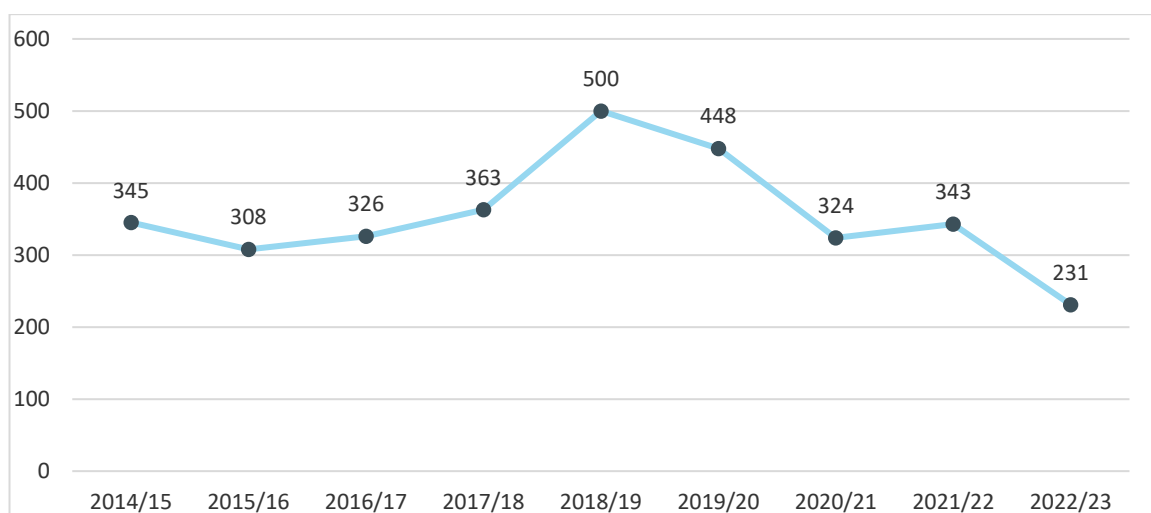
Le nombre de places proposées dans les SEMO et SEMO plus sera réduit de 4 %.

⁴ Cf. graphiques Évolution des années scolaires de préparation professionnelle et Évolution du préapprentissage

Évolution des années scolaires de préparation professionnelle (nb d'élèves)



Évolution du préapprentissage (nb d'élèves)



Perspectives et défis

En 2023, garantir le développement continu des offres dans le domaine de l'intégration continuera de nous occuper. Il sera difficile de répondre à la demande en forte croissance, venant notamment du domaine de l'asile et de la migration.

La pérennisation du préapprentissage d'intégration exige une collaboration encore plus étroite de tous les partenaires et de toutes les directions concernées, que nous tenons à remercier ici pour la collaboration déjà excellente.

Le nouveau formulaire électronique, qui est déjà prêt pour la procédure d'inscription 2023-2024, devrait simplifier le processus afin que les ressources puissent être disponibles pour les activités principales.